

MENTION : **Arts plastiques**

Parcours : **Arts et technologies de l'image (L3)**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La licence mention Arts Plastiques, par l'enseignement, la recherche, ainsi que la création et l'expérimentation artistique, permet la maîtrise progressive des caractéristiques essentielles, pratiques et théoriques.

Le parcours Arts et technologies de l'image (L3) est une formation généraliste. L'enseignement en image numérique artistique est à la fois pratique et théorique, recouvrant des domaines diversifiés de création et d'applications : animation 3D, post-production, 3D temps réel, jeux vidéo, réalité virtuelle et augmentée, installation interactive.

SPECIFICITES DES LICENCES A PARIS 8

Soft skills

Ce nouveau cursus à l'université a été fondé sur l'ambition de promouvoir la créativité des étudiants, de mettre en valeur leur savoir-faire et de créer des circulations nouvelles entre compétences disciplinaires et capacités transversales. L'EC Méthodologie de l'expérience étudiante (M2E), destiné aux L1, mettra l'accent sur l'adaptation aux apprentissages universitaires et l'EC Projet personnel et professionnel (M3P), suivi par les L2 et L3, prendra la forme d'ateliers de mises en situation professionnelle.

Ces modules sont complétés par des formations relevant du catalogue So Skilled telles que « engagement étudiant », « apiculture » et « accueil handicap ».

Langues

L'EC de langue est à choisir parmi les langues proposées par le Centre de langues (CDL). La plupart des cours de langues du CDL exigent le passage d'un test de niveau avant le début des cours qui détermine les enseignements que l'étudiant pourra suivre. Les modalités d'inscription au test, selon la langue choisie, sont consultables sur le site internet du CDL :

<https://ufr-langues.univ-paris8.fr/-CENTRE-DE-LANGUES-460->

PIX

PIX est un projet public de plateforme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques. Il est aussi un outil d'évaluation des compétences et connaissances numériques des élèves du collège et du lycée, des étudiants, des professionnels et des citoyens.

Chaque étudiant de licence doit valider dans le cadre de sa formation un module centré sur l'acquisition de compétences numériques, intitulé « Compétences numériques, préparation PIX ».

Des informations à ce sujet sont disponibles sur le site du Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique (BAPN) :

<http://bapn.univ-paris8.fr/index.php/cours-informatique/pix-competences-numeriques>

CONDITIONS D'ACCES

Peuvent être admis en 3^e année de licence les étudiants titulaires :

- d'une validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (décret 2013-756 du 19 août 2013) : accès sans avoir le diplôme requis compte tenu des études, des acquis personnels et des expériences professionnelles
- d'une validation des études supérieures accomplies notamment à l'étranger.

Accès interne : avoir validé 100 ECTS pour les 1^{ère} et 2^e années de licence, et sur dossier et entretien, par décision de l'équipe pédagogique du parcours ATI.

Accès externe : avoir validé 2 années universitaires à bac + 2 ou sur équivalence bac + 2, et sur dossier et entretien, par décision de l'équipe pédagogique du parcours ATI.

Il est nécessaire de disposer outre le niveau d'études nécessaire, de compétences artistiques et/ou techniques ainsi que d'une capacité de pratique de création (dessin, peinture, photographie, création de jeux vidéo, réalisation 3D, programmation graphique...).

Modalités d'admission

Les modalités d'admission varient en fonction de la situation de chaque candidat (nationalité, pays de résidence, âge, type de diplôme, diplôme français ou étranger, candidat déjà ou jamais inscrit dans l'enseignement supérieur français, ...).

Pour connaître la procédure qui correspond à votre profil, connectez-vous au site internet de Paris 8 à l'adresse suivante : <https://www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription->

UFR de rattachement

Arts, Philosophie, Esthétique

Secrétariat

Bât. A, salle 079

☎ 01 49 40 66 04

@/ secretariatati@univ-paris8.fr

Site Internet

www-artweb.univ-paris8.fr

ORGANISATION ET CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

La licence mention Arts plastiques parcours Arts et technologies de l'image est constituée en 1^{ère} et 2^e année de licence d'une majeure Arts plastiques et d'une mineure.

Les enseignements du parcours Arts et technologies de l'image, dispensés en 3^e année de licence, forment aussi bien en informatique (algorithme et programmation) qu'en création artistique (films d'animation, jeux vidéo) mais aussi en esthétique et histoire du numérique. Un dispositif pédagogique sous la forme de projet artistique intensif (obligatoire) est proposé au dernier semestre de la L3 permettant de mettre en œuvre et de rassembler les connaissances et les compétences acquises au sein des cours du semestre.

| | | Cursus de la licence ARTS PLASTIQUES | | ECTS |
|-----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|---|------|
| Semestre 1 | | 1^{ère} année de licence (L1) | | |
| Majeure (18 ECTS) | UE Théories de l'art et histoire de l'art | EC Théories de l'art | | 9 |
| | | EC Histoire de l'art : de la renaissance au XIX ^e siècle | | 9 |
| Mineure (6 ECTS) | UE Renforcement | EC Théories et critiques de l'art contemporain | | 3 |
| | | EC Approches des oeuvres | | 3 |
| Transversal (6 ECTS) | UE Initiation et méthodologie des arts plastiques | EC Semaine d'initiation aux arts plastiques - M2E | | 2 |
| | | EC Ecritures et méthodologie | | 2 |
| | UE Pratiques transversales | EC Langue (1 EC au choix) | | 2 |
| Semestre 2 | | | | |
| Majeure (18 ECTS) | UE Pratiques artistiques | EC Initiation à une pratique personnelle | | 9 |
| | | EC Atelier : savoir faire, techniques et médium | | 9 |
| Mineure (6 ECTS) | UE Renforcement | EC Renforcement pratique | | 3 |
| | | EC Approches des oeuvres | | 3 |
| Transversal (6 ECTS) | UE Pratiques transversales | EC libre externe (1 EC au choix) | | 3 |
| | | EC Compétences numériques | | 3 |
| | | EC Stage facultatif | | |
| Semestre 3 | | 2^e année de licence (L2) | | |
| Majeure (18 ECTS) | UE Théories de l'art et histoire de l'art | EC Théories de l'art | | 9 |
| | | EC Histoire de l'art : les avant-gardes au XX ^e siècle | | 9 |
| Mineure (6 ECTS) | UE Théories, écritures, critiques | EC Théories et critiques de l'art contemporain | | 3 |
| | | EC Ecritures et méthodologie | | 3 |
| Transversal (6 ECTS) | UE Compétences transversales | EC Suivi de stage - M3P | | 3 |
| | | EC Langue (1 EC au choix) | | 3 |
| Semestre 4 | | | | |
| Majeure (18 ECTS) | UE Pratiques artistiques | EC Création personnelle : atelier | | 9 |
| | | EC Atelier : savoir faire, techniques et médium | | 9 |
| Mineure (6 ECTS) | UE Renforcement | EC Renforcement pratique | | 3 |
| | | EC Renforcement en histoire de l'art | | 3 |
| Transversal (6 ECTS) | UE Spécialisation / Professionnalisation | EC Rapport de stage | | 3 |
| | | EC Tremplin réussite ou Tremplin master (1 EC au choix) | | 3 |
| | | Cursus du parcours ARTS ET TECHNOLOGIES DE L'IMAGE | | |
| Semestre 5 | | 3^e année de licence (L3) | | |
| UE Art et Infographie 3D et temps réel 1 | EC Infographie 1 | | 4 | |
| | EC Infographie 2 | | 4 | |
| | EC Infographie 3 | | 4 | |
| | EC Art, Histoire et Esthétique du Numérique | | 4 | |
| UE Programmation et Algorithmes 3D et temps réel 1 | EC Programmation et algorithmes 1 | | 4 | |
| | EC Programmation et algorithmes 2 | | 4 | |
| | EC Programmation et algorithmes 3 | | 4 | |
| UE Projet artistique et professionnalisation 1 | EC Langues étrangères - pratique artistique | | 1 | |
| | EC Langues étrangères - maîtrise de la langue | | 1 | |

| Semestre 6 | | |
|----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|---|
| UE Art et infographie 3D et temps réel 2 | EC Infographie 4 | 4 |
| | EC Infographie 5 | 4 |
| | EC Infographie 6 | 4 |
| UE Programmation et Algorithmes 3D et temps réel 2 | EC Programmation et algorithmes 4 | 4 |
| | EC Programmation et algorithmes 5 | 4 |
| | EC Programmation et algorithmes 6 | 4 |
| UE Projet artistique et professionnalisation 2 | <i>1 EC au choix parmi :</i> EC Projet artistique EC libre (1 EC au choix) | 2 |
| | EC Stage | 4 |

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le cadre général des modalités de contrôle des connaissances qui s'appliquent à l'université Paris 8 est voté pour chaque année universitaire en Commission de Formation et de la Vie Universitaire (CFVU). Ces modalités peuvent être complétées par chaque formation dans une annexe afin de tenir compte de leurs spécificités et de leurs orientations pédagogiques. Afin de prendre en compte les difficultés spécifiques que peuvent rencontrer certains étudiants en raison d'une activité professionnelle ou de situations particulières notamment de handicap, un aménagement du contrôle continu est proposé au sein de la formation.

Les modalités de contrôle des connaissances et leurs annexes sont communiquées aux étudiants de préférence avant le début des cours ou au plus tard trois semaines après le début de ceux-ci.

Elles sont également accessibles sur le site de l'université dans la rubrique « Organisation des études » de l'onglet Études & diplômes (<https://www.univ-paris8.fr/Regles-de-scolarite-et-d-examens>)

FORMATION CONTINUE

Le statut "Formation continue" couvre le fait d'avoir un financement (CPF, OPCO, Région, Pôle emploi) et nécessite un suivi administratif de l'assiduité.

Pour votre dossier de financement vous pouvez demander un devis par mail à info-df@univ-paris8.fr

POURSUITES D'ETUDES

La licence mention Arts plastiques parcours Arts et technologies de l'image permet l'accès au master mention Création numérique parcours *Arts et technologies de l'image virtuelle* et dans les autres masters du domaine Arts, notamment les parcours du master mention Arts plastiques : *Art contemporain et sciences humaines ; Écologie des arts et des médias ; Médiation, exposition, critique ; Pratiques, histoires, théories de la photographie.*



SCUIO-IP

Information, orientation,
insertion professionnelle

 01 49 40 67 17

scuio@univ-paris8.fr

Service accueil handicap

Aménagements
pédagogiques pour les étudiants
en situation de handicap

 01 49 40 67 92 / 71 47

accueil.handicap@univ-paris8.fr

SERCI

Mobilité étudiante

 01 49 40 64 12 / 70 68

outgoing@univ-paris8.fr

